

Loire Valley (France)

No 933

Identification

<i>Nomination</i>	The Loire Valley between Maine and Sully-sur-Loire
<i>Location</i>	Départements of Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, and Maine-et-Loire, Régions of Centre and Pays de la Loire
<i>State Party</i>	France
<i>Date</i>	29 June 1998

Justification by State Party

During the Renaissance the Loire Valley between Sully-sur-Loire and Maine was an important cultural area for meetings and influences between Mediterranean Italy, *la douce France*, and Flanders. This cultural area witnessed the emergence of a landscape civilization, first French, then European, which produced some of the most perfect models for modern landscapes.

The inhabitants of the Valley certainly cultivated, cared for, and loved to contemplate their land before the Renaissance, managing it according to the classic sequence *domus-hortus-ager-saltus* between the two great natural environments of the river and the surrounding forest. However, it was from the Renaissance, alongside the appearance of the word “landscape” in Europe, that original development of this spatial organization began to be represented in the form of writings, paintings, and gardens created as the aesthetic, and more specifically landscape, models needed to be able to speak of cultural landscapes.

Before the Renaissance the earliest literary accounts of these landscapes were those of Charles d’Orléans and then, in a different way, of Rabelais, whose Abbey of Thélème is still today a symbolic model. With the arrival of the Renaissance the main writers on landscape were Pierre de Ronsard, Honorat de Racan, and Joachim du Bellay. Their works described and celebrated the beauties of these landscapes, at times comparing them favourably with other famous examples, such as that of Rome, where Du Bellay spent time.

In parallel with these celebrations of the land, representations in the form of gardens that were laid out according to aesthetic principles, and which were more than simple subsistence gardens decorated with flowers, accompanied the transformation of the great medieval castles into country houses (*châteaux*) for pleasure and diversion. In these very numerous gardens, *l’aquosité*, a typical Renaissance term meaning enjoyment of water in all its forms, whether still,

running, or gushing forth, which has nowadays fallen into disuse, took its place alongside the love of plants and animals in the designs, considerably expanding the dimensions and the aspirations of medieval gardens.

This emergence of new models, celebrated by poets and laid out by architects, was not a passing fashion. The movement born out of Humanism on the banks of the Loire evolved and expanded over the centuries to become modern. The Loire landscapes were to establish themselves and contribute smoothly to the development of the modern landscape.

In the 17th century the Loire landscapes were celebrated by Jean de la Fontaine and the Marquise de Sévigné. The art of the garden led to the great classic masterpieces in which *l’aquosité* developed such a high profile that gardens became in a sense laboratories of the “hydraulic architecture” that was to reach its climax in the great canals of the Age of Enlightenment.

The Loire landscapes were celebrated in the writings of, among others, Alfred de Vigny, Gustave Flaubert, Honoré de Balzac, Charles Baudelaire, and even Victor Hugo, whose romantic sensibility was in full agreement with that of Turner, the most important painter of the Loire. The Loire Valley was also studied and celebrated by a glittering array of geographers. Some of them, the two Reclus for example, went so far as to talk of “the most beautiful realm under the heavens” and to assert that the middle reaches of the Loire had “more than any other province contributed to the birth and development of the nation.” The great pioneers of modern tourism – the Joannes, Abel Hugo, and Ardouin-Dumazet – joined their voices to those of these scholars to make the Valley one of the main tourist destinations of Europe and then of the world, a role that it continues to occupy. The 19th century witnessed the growth of pictorial and photographic depictions of the river, which played a part in the spread of its fame and in strengthening the will to protect the treasures of its heritage, a phenomenon that began in the mid 19th century and persists to the present day.

In fact, pictorial representations of the Loire landscapes were later than those in literature and in gardens. René Bazin attributed this timelag to the difficulty of painting the Loire because of the vast dimensions of the valley and its “delicate and hazy light which gives no deep shadows, no contrast.” It is true that in the Seine Valley painters could find viewpoints that would allow them to take in the river in its totality, from one line of hills to the other, so as to be able produce a framed view of the river. The size of the Loire is such that this type of framing is almost impossible, with the exception of those elements that painters and engravers generally took advantage of – the bridges, the quays, and the urban facades of its towns, all of which were often depicted from early on. This was the case in the 19th century with Joseph Mallord William Turner; however, he was able to create other viewpoints and, in addition, to use the transparency of water-colours to suggest the delicacy of the light of the Loire Valley. The series of paintings that he made during his journey between Nantes and Orléans in 1826 is both a monument and a dedication.

It is a source of regret that Delacroix, who painted the Loire with a sensibility that foreshadowed modern works of art, did not devote himself more to subjects that were so worthy of his visions of grandeur. It must finally be regretted that Stendhal appears not to have known the main work, because his romantic genius would doubtless have discovered a

dimension in these landscapes that he appears to have known nothing about.

There have been many painters of the Loire in the modern period, such as Debré, Boller, Kolsek, and Verdenet, but there have been many more photographers. In the Loire Valley, as in many of the natural mountain landscapes discovered in the last century, photography has been able to go beyond the limitations of painting in order to express the monumental and grandiose character of the river. Nevertheless, these graphic representations have not replaced those of writers and poets. In this long list, the name of Maurice Genevoix first comes to mind, but the many others who have found their sources of inspiration in the Loire, such as Charles Péguy, René Bazin, René Boylesve, Julien Gracq, Francis Ponge, and those who made up the Loire School at the end of the last century around Hubert-Fillay.

The celebration over the years of artists, not only those from the region but also from elsewhere in France and abroad, have all contributed to the growth of the Loire myth. They have all described at length and often addressed the Loire with the admiration mixed with respect and fear appropriate for a very high personage, in fact to a royal personage. One very recent work, which summarizes the unanimous opinion, celebrates the Loire as a queen, with the middle reaches as the crown. As such she is worthy of admiration, of respect, and of fear, for which monarch, although subject to the demands of the etiquette and rituals of his role, would not preserve a royal freedom to be moved to rages that are sometimes devastating? This is how it is with the Loire in her kingdom. Conscious of the requirements of rank, she submits to the constraints from the knowledge and needs of her subjects and allows her course to be managed in order to shower them better with her benefits, yet remaining royally free. Is the Loire “the last untamed river in Europe?” It is rather “the last free river in Europe.”

Criterion ii

The landscape models developed during the Renaissance in the Loire Valley were based on the spatial distribution system *domus-hortus-ager-saltus*. The contribution of the Renaissance can be measured by the impact that it had on three of these elements.

The major contribution was the metamorphosis of the *hortus* into a pleasure garden attached to a grand house and then, over time, to other residences and finally becoming a very large part of the space separating the two *saltus* from the river on one side and the forest on the other. It was not because this space was explicitly designed as a pleasure garden, but because types of cultivation connected specifically with gardens, in particular orchards and vineyards, where pruning and especial care play a major role, gradually took over most of the space, often replacing the arable fields of the *ager*. This extension of the garden and its techniques to the Loire Valley lands between the river and the forest found its most pronounced expression in Touraine, early celebrated as the Garden of France and itself often put forward as the representative model for the whole national territory: is France not first, for many people, a country whose most striking quality is that of being a garden?

The other models in the Valley during the Renaissance relate to buildings, in the form of the famous *châteaux* but also its towns and villages. The towns are all ports, laid out on a simple and effective plan which picks up the Roman *cardo* and *decumanus*. Thus the main elements are the quay flanked by the esplanade and the built-up river front; at right-

angles are the river, which is extended by the main street on or near which is the main square, surrounded by public buildings. These are the features most depicted and disseminated by designers and engravers. The villages are divided into those built at the foot of the hills on the highest flood terrace and those on the slopes themselves along the main communication routes, such as the Paris-Tours road. Today these models seem so complete in their design and function that they form an integral part of the image of the Loire and benefit from careful protection and restoration activities. Thus, the Loire bridges destroyed during World War II were rebuilt to their original design.

As for the two *saltus*, the river itself on one side and the forest on the other, they also bear the imprint of the creators of the Renaissance and in their turn served as examples in the organization of other landscapes, as, for example, in the transformation of the large forests into royal hunting parks. Elements that can still be discerned in the Loire forests, like that of Chambord, such as straight alleys several kilometres long, clearings, and crossroads, are to be found later in all the forests of the Ile-de-France, and gave rise to the famous series of maps known as the *Cartes des Chasses*, one of the most famous manifestations of which is the water-colour series of the Abbé Lagrive.

Criterion iv

Category of property

In terms of the categories of cultural property set out in Article 1 of the 1972 World Heritage Convention, this is a *site*. It is also a cultural landscape, as defined in paragraph 39 of the *Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention*.

History and Description

History

The Loire Valley was important over much of pre- and protohistory. The Roman impact on the landscape was massive, and it today still strongly influences settlement location and form (especially urban) and road communications. The Loire was one of the most important arteries for communications and trade in Gaul.

In the late Roman period St Martin, Bishop of Tours, founded an abbey at Marmoutier around 372, and this was to serve as the model for many other monastic settlements in the Loire Valley in the centuries that followed. The sanctuary at Tours was one of the most important pilgrimage centres in Europe until it was superseded by Santiago de Compostela. The many monasteries served as focal points for settlement in the Middle Ages.

Seigneurial power developed in the 10th century and made a profound impression on the landscape. Land allotment followed the patterns of feudal society and strongly fortified residences were built by the overlords. These, too, acted as focal points for settlement. The Loire Valley was a frontier zone during the Hundred Years' War and the scene of many confrontations between French and English. The castles were rebuilt and extended to become massive fortresses, the forerunners of the *châteaux* of today.

The ever-present danger to Paris from the English during the War resulted in the Royal court spending long periods at

Tours. With the end of the War in the mid 15th century the Valley was an ideal place for Humanism and the Renaissance to take root in France. This involved *inter alia* the dismantling of the massive medieval fortresses and their reconstruction as palaces for pleasure and recreation.

The 17th-18th centuries saw the development of a secular commercial economy based on industry, crafts, trade, shipping, the river, and the towns alongside the feudal survival of the *Ancien Régime*. The late 18th century also saw the first water-management controls introduced in the Valley; these were intensified throughout the 19th century.

The romantic representation of the Valley in the 19th century by writers and painters led to the Loire becoming a magnet for tourists, first from France, then Europe, and then in the 20th century the rest of the world. This interest in the scenic qualities of the Valley and its monuments encouraged efforts to preserve the heritage of the landscape, in the form of its monuments, its towns, and its rural structure.

Description

The basin of the River Loire occupies a huge area in central and western France, stretching from the southern part of the Massif Central to an estuary on the Atlantic coast. Some 200km of the central part of the main river valley are the subject of this proposal, stretching from Sully east of Orleans to the junction of the Loire and the Maine near Angers in the west. Essentially this is the “new” Loire, for the river originally drained north-eastwards into the Paris basin. This length now lies in two Régions, Centre and Pays de la Loire, and four Départements.

The valley runs almost exclusively from west-south-west to east-north-east along the length of the proposed World Heritage cultural landscape and is much affected by the prevailing south-westerly wind. The Loire itself is fed direct by two long tributaries running off the Massif Central some 350km to the south. In the length nominated for inscription there are numerous other tributaries, all coming in from the south and including three important ones, the Cher, the Indre, and the Vienne. They substantially drain areas of limestone, clays, and sands, producing significant deposits in the valleys.

Along the Loire between Orléans and Angers, the valley is characterized by low cliffs of tufa and limestone and, often below one or more river terraces, there is a flood plain dissected by old channels. The river itself contains many islands and gravel and sand banks; it also fluctuates significantly in depth and width from season to season and year to year. Some of the flood plain is regularly under water in winter, a phenomenon welcomed as refreshment for the soil rather than a hazard. The valley has, however, a long history of periodic catastrophic flooding, carefully recorded as stone-cut water levels at numerous places along it, and even today its inhabitants live perennially under threat of severe inundation. Much contemporary river management is concerned to minimize that risk.

For most of its length in the proposed area the Loire is confined within dykes. Its banks are also punctuated at intervals of only a few kilometres by a series of villages, small towns, and cities. Notable among the urban settlements are (from north-east to south-west) Sully, Orleans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, and Angers. Land-use is extremely varied, from urban density through intense horticulture to vineyards (some reliant on flooding) to hunting forest. In

general, the economy of the region is buoyant, only in part based on a tourist industry primarily concerned to extol a quality of life associated with the heritage in general and the *chateaux* in particular.

The area selected for nomination is characterized by an integrity of heritage values. Many of the individual monuments and urban settlements are in themselves of great heritage value; they are to be seen, in the words of the nomination dossiers, as “precious stones in a diadem.” It is the overall landscape that has evolved over time that is considered to be of outstanding universal value, and so the nomination concentrates on the Loire Valley as a cultural landscape (as does this evaluation).

Management and Protection

The nominated area covers 745km² and is surrounded by a buffer zone of 400km².

Ownership of the myriad individual properties that make up the nominated area is varied, ranging through descending levels of government body to private individuals. The river itself and its banks are public property.

Protection is similarly very diverse in nature. Different natural areas may be listed under the 1930 Law on the Protection of Sites, designated as natural reserves, biotopes, natural zones of ecological, floral, and faunal interest (ZNIEFF), or important bird-conservation zones (ZICO), or included within a regional natural park. All these forms of legal designation involve varying measures of control over human interventions.

Cultural monuments may be protected under the 1931 Law on Historic Monuments, they may be protected areas (*Secteurs sauvegardés*) or zones for the protection of the architectural, urban, and landscape heritage (ZPPAUP).

The French Government decided in 1994 to implement a ten-year master plan for the coherent planning and management of the Loire Valley (*Plan Loire Grandeur Nature*). This covers the protection of the environment and the economic development of the area. It is operated in close collaboration with the relevant organizations and institutions – territorial collectivities, economic agencies, and associations. The following are the main objectives: protection of the inhabitants against flooding; specific planning measures for the Middle and Lower Loire; measures to ensure that water demands can be met; and restoration of the ecological diversity. In 1997 a “landscape” section was added to this plan; among other features, it envisages increasing the number of protected historic monuments in the nominated area.

Overall supervision of the nominated landscape at national level is exercised by the Ministry of Land Use Planning and the Environment (Directorate of Nature and Landscapes, Sub-Directorate of Sites and Landscapes) and by the Ministry of Culture and Communication (Directorate of the Heritage, Sub-Directorate of Historic Monuments). The Centre and Pays de la Loire Régions each have Regional Directorates of the Environment and of Cultural Affairs, and the Départements of Loiret, Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Atlantique, and Indre-et-Loire have Departmental Services of Architecture and Heritage.

On the perimeter of the nominated area is to be found the Loire-Anjou-Touraine Regional Natural Park whose management is covered by its charter.

Conservation and Authenticity

Conservation history

Conservation of the different and diverse elements that make up the nominated area has been in progress at varying rates over a long period. Most of the *châteaux* and many other historic buildings have been protected as historic monuments or sites for many years, a number of them since the beginning of the present century at least. With the enactment of the 1962 Law, a number of urban centres were protected as *Secteurs sauvegardés*, and ZPAUPP were declared in several villages following the promulgation of the 1983 Law.

All of these actions of designation and protection have brought in their train systematic programmes of conservation.

Authenticity

When assessed as a cultural landscape, the Loire Valley exhibits a high degree of authenticity. Its historical trajectory can plainly be seen in the present-day landscape. There are some obtrusive modern features, such as recent mineral extraction, a concentration of overhead electric lines, and some low-quality modern housing, including mobile homes, at certain points. However, regulation of this type of intrusion is covered in the master plan.

Since this nomination is of a cultural landscape, it would not be appropriate to consider the authenticity of every natural or cultural component. However, it may be relevant to note that the ICOMOS expert mission report commented favourably on the overall authenticity of materials and design at the numerous cultural monuments that it visited.

Evaluation

Action by ICOMOS

An ICOMOS expert mission visited the Loire Valley in March 1999.

Qualities

The dynamic relationship between the river and the landscape that has grown up along its valley over two millennia is a powerful one. The diversity of settlement reflects both the physical characteristics of different sections of the river and their historical evolution. The settlement pattern ranges from isolated farms through villages to small and important provincial towns. The social and political history of France and of western Europe in the Middle Ages and the Renaissance is illustrated by the series of magnificent great houses (*châteaux*) for which the Loire Valley is famous. The land-use patterns are also richly indicative of social and economic change over the past millennium.

Comparative analysis

Great rivers have played a fundamental role in the evolution and spread of culture: the great Old World civilizations can clearly be seen to have evolved along waterways such as the Tigris/Euphrates, the Nile, the Indus, the Mekong, and the Yangtze. In Europe the Danube, the Rhine, and the Rhône

have all been cultural and economic vectors of great significance.

The special character of the Loire is the coherence of its relationship with its natural environment. All rivers and their valleys exhibit abundant traces of the course of their use and settlement over time. However, this is more clearly evident and better preserved in its historical integrity in the valley of the Loire, which is a paradigm of human interaction within a riverine cultural landscape.

ICOMOS comments and recommendations for future action

The ICOMOS mission report made a number of recommendations relating to the boundaries of the nominated area and its future management. These were referred back to the State Party, and the nominated area has been slightly revised, in accordance with the ICOMOS recommendations. A Steering Committee has been established to oversee the management of the area, with representation from the government authorities and institutions involved.

At the 23rd Session of the World Heritage Committee held in Marrakesh (Morocco) on 29 November–4 December 1999, there was a lengthy and substantive debate with regard to this nomination and on the general issue of cultural landscapes.

It was generally recognised that the Loire Valley had outstanding universal value and was worthy of being inscribed as a cultural landscape on the World Heritage List under cultural criteria (ii) and (iv). However, several delegates raised concerns about the nuclear power plant located within the boundaries of the proposed site. Concern was expressed that this issue was not raised in the ICOMOS evaluation.

During the debate that followed, two differing positions emerged. Some delegates supported the view that modern elements are acceptable in a continuing landscape and noted that, in this case, adequate measures and contingency plans were in place. Other delegates stressed the need for more in-depth consideration of this issue and recommended that consideration of this nomination be deferred. Following a vote the Chairperson declared the examination of the nomination deferred.

In March 2000 the State Party submitted a complementary dossier. In this cogently argued statement it stressed that in its opinion the nuclear power stations should be considered as integral components of the landscape and representative of the continuity of human occupation over many centuries. This was the view of ICOMOS, which determined its original evaluation of the nominated property. It therefore reiterated its original recommendation that the Loire Valley should be inscribed on the World Heritage List.

However, following the closed session of the Bureau in June 2000, ICOMOS undertook to study the revised nomination to be submitted by the State Party, omitting the nuclear power station. This was received by ICOMOS in September. The boundary of the nominated area has been modified so as to exclude the nuclear power station. It has also been extended to the south, so as to include the World Heritage site of the Château and Estate of Chambord, inscribed on the World Heritage List in 1981 (which will cease to constitute a separate World Heritage monument). ICOMOS considers that these modifications are fully in conformity with the

wishes of the Committee expressed at the Marrakesh meeting in December 1999, and they are in no way in conflict with the integrity of the overall cultural landscape of the Loire Valley, as set out in the overall nomination.

Brief description

The Loire Valley is an outstanding cultural landscape of great beauty, containing historic towns and villages, great architectural monuments (the *châteaux*), and cultivated lands that has been formed as a result of many centuries of interaction between human beings and their physical environment, and primarily the river Loire itself.

Recommendation

That this property be inscribed on the World Heritage List on the basis of *criteria ii* and *iv*:

Criterion ii The Loire Valley is an outstanding cultural landscape along a major river which bears witness to an interchange of human values and to a harmonious development of interactions between human beings and their environment over two millennia.

Criterion iv The landscape of the Loire Valley, and more particularly its many cultural monuments, illustrate to an exceptional degree the ideals of the Renaissance and the Age of the Enlightenment on western European thought and design.

Since Chambord was inscribed on the List on the basis of criterion *i* alone, the Committee may wish also to apply this criterion to the new inscription:

Criterion i The Loire Valley is noteworthy for the quality of its architectural heritage, in its historic towns such as Blois, Chinon, Orléans, Saumur, and Tours, but in particular in its world-famous castles, such as the Château de Chambord.

ICOMOS, October 2000

Vallée de la Loire (France)

No 933

Identification

Bien proposé La vallée de la Loire entre la Maine et Sully-sur-Loire

Lieu Départements : Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et Loire et Maine-et-Loire.
Régions : Centre et Pays de la Loire

État partie France

Date 29 juin 1998

Justification émanant l'État partie

La vallée de la Loire entre Sully-sur-Loire et la Maine a été, à la Renaissance, une aire culturelle majeure de rencontres et d'influences entre la Méditerranée italienne, la douce France et les Flandres. Cette aire culturelle a vu l'émergence d'une civilisation paysagère, française en premier lieu, puis européenne, qui a élaboré certains des modèles les plus achevés des paysages de la modernité.

Les habitants de la vallée avaient certes cultivé, soigné et aimé contempler leur pays avant la Renaissance, en l'aménageant selon la séquence classique *domus-hortus-ager-saltus* entre les deux grands milieux naturels du fleuve et de la forêt environnante. Mais c'est à partir de la Renaissance, et conjointement à l'apparition du mot « paysage » en Europe, que les développements originaux de cette organisation de l'espace commencèrent à faire l'objet de représentations littéraires, picturales et jardinières qui les érigèrent en modèles esthétiques et explicitement paysagers, conditions requises pour que l'on puisse parler de paysages culturels.

Avant la Renaissance, les premières représentations littéraires de ces paysages sont dues à Charles d'Orléans puis, sur un autre mode, à Rabelais, dont l'Abbaye de Thélème restera un modèle emblématique jusqu'à aujourd'hui. À la Renaissance, les représentations littéraires seront principalement dues à Pierre de Ronsard, Honorat de Racan et Joachim du Bellay. Elles décrivent et célèbrent les beautés de ces paysages, non sans marquer leur excellence par rapport à d'autres, pourtant fameux, ceux de Rome par exemple, où séjourna Du Bellay.

Parallèlement à ces célébrations du pays, les représentations jardinières proprement esthétiques – et dépassant donc les simples jardins de subsistance ornés de fleurs – accompagnèrent la métamorphose des grandes forteresses moyenâgeuses en châteaux de plaisance et d'agrément. Dans ces jardins si nombreux, l'aquosité, ce

terme typique de la Renaissance aujourd'hui tombé en désuétude, qui signifiait la jouissance de l'eau sous toutes ses formes, stagnantes, courantes et jaillissantes, ne le céda en rien à l'amour des plantes et des animaux dans des mises en scène amplifiant considérablement les dimensions et les ambitions des jardins du Moyen Âge.

Cette émergence de modèles nouveaux, célébrés *in visu* par les poètes et mis en œuvre *in situ* par les architectes, ne fut pas sans lendemain. Le mouvement né de l'Humanisme sur les bords de la Loire allait se poursuivre et se répandre pendant des siècles, et ce fut la modernité. Les paysages ligériens allaient s'y inscrire et contribuer sans rupture au développement du paysage moderne.

Au XVII^e siècle, les paysages ligériens furent célébrés par Jean de la Fontaine et la marquise de Sévigné ; quant à l'art des jardins, il se prolongea dans les grands chefs d'œuvre classiques où l'aquosité s'étoffait si bien qu'ils devinrent en quelque sorte les laboratoires de « l'architecture hydraulique » qui devait s'épanouir dans la construction des grands canaux au siècle des Lumières.

Au XIX^e siècle, les paysages ligériens furent célébrés, entre autres, par Alfred de Vigny, Gustave Flaubert, Honoré de Balzac, Charles Baudelaire et même Victor Hugo, dont la sensibilité romantique rejoignait celle d'un Turner, peintre majeur de la Loire. Le Val de Loire fut également étudié et célébré par une pléiade de géographes dont certains, les deux Reclus par exemple, allèrent jusqu'à parler « du plus beau royaume sous le ciel » et affirmer que la Loire moyenne avait « plus que toute autre province contribué à la naissance et au développement de la nation ». Quant aux grands initiateurs du tourisme moderne, les Joanne, Abel Hugo et autres Arduin-Dumazet, ils joignirent leurs voix à ces savants pour faire du Val une des plus grandes destinations touristiques d'Europe puis du monde, ce qu'il est resté. C'est d'ailleurs le XIX^e siècle qui vit le développement des représentations picturales et photographiques du fleuve, lesquelles jouèrent le rôle que l'on sait dans la diffusion de son renom et dans le renforcement de la volonté de protection de ses trésors patrimoniaux, souci apparu au milieu du siècle et demeuré intact jusqu'à nos jours.

Les représentations picturales des paysages ligériens apparurent en effet plus tardivement que leurs représentations littéraires et jardinières. René Bazin a attribué ce décalage à la difficulté de peindre la Loire du fait des trop vastes dimensions de sa vallée et de sa lumière, « fine, voilée, que ne relève aucune ombre forte, aucun contraste ». Il est vrai que, dans la vallée de la Seine par exemple, les peintres pouvaient trouver des points de vue leur permettant d'en embrasser la totalité, de coteau à coteau, de façon à représenter le fleuve dans son cadre. Les dimensions de la Loire sont telles que ce type de cadrage y est quasi impossible, exception faite – et les peintres et graveurs en ont largement profité – des ponts, des quais et des fronts urbains de ses villes, tous motifs très tôt et très souvent représentés. Tel fut du reste le cas, au XIX^e siècle, de Joseph Mallord William Turner. Mais il sut aussi inventer d'autres points de vue et, de plus, utiliser les transparences de l'aquarelle pour suggérer la finesse de la lumière ligérienne dans le Val. La série des tableaux qu'il réalisa lors de son voyage entre

Nantes et Orléans en 1826 reste un monument et une consécration.

Et l'on peut regretter que Delacroix, qui peignit la Loire avec une sensibilité prémonitoire des œuvres modernes, ne se soit pas davantage consacré à ces motifs si dignes de ses visions de grandeur. Regrettons enfin, pour tout dire, qu'un Stendhal n'ait pas eu connaissance, à ce qu'il semble, de ces œuvres majeures. Son génie romantique aurait sans doute découvert dans ces paysages une dimension qu'il semble avoir ignorée.

L'époque moderne compte de nombreux peintres de la Loire, un Debré, un Boller, un Kolsek, un Verdenet. Mais les photographes sont bien sûr les plus nombreux. La photographie a pu, en Loire comme dans bien des paysages naturels de montagne inventés au siècle dernier, suppléer aux limites de la peinture pour exprimer le caractère monumental et grandiose du fleuve. Pour autant, ces représentations picturales et photographiques n'ont pas supplanté celles des écrivains et de poètes. Dans cette longue lignée, c'est surtout le nom de Maurice Genevois qui vient à l'esprit, mais il ne doit pas faire oublier les autres, très nombreux, qui ont trouvé et trouvent encore dans la Loire leur source d'inspiration, on pense à Charles Péguy, René Bazin, René Boylesve, Julien Gracq, Francis Ponge, et à ceux qui ont formé l'École de la Loire à la fin du siècle dernier autour d'Hubert-Fillay.

Les célébrations séculaires des artistes, non seulement ligériens mais encore français et étrangers, auront toutes contribué à l'écllosion du mythe ligérien. Tous auront longuement décrit et souvent apostrophé la Loire avec l'admiration mêlée de respect et de crainte qui conviennent à un très haut personnage, un personnage royal en vérité. Un ouvrage tout récent, résumant le sentiment unanime, la célèbre précisément comme une reine dont le cours moyen marque le couronnement. Comme telle en effet, elle est digne d'admiration, de respect et de crainte, car quel est le souverain qui, tout soumis qu'il soit aux exigences de l'étiquette et des rituels de sa fonction, ne resterait souverainement libre, jusque dans ses colères, parfois dévastatrices ? Ainsi en va-t-il de la Loire en son royaume. Consciente des exigences de son rang, elle se soumet aux contraintes des savoir-faire et des besoins de ses sujets et accepte de les voir aménager son lit pour mieux les combler de ses bienfaits, tout en restant souverainement libre. La Loire « dernier fleuve sauvage d'Europe » ? Proposons plutôt cette autre figure du mythe : « La Loire dernier fleuve libre d'Europe ».

Critère ii

Les modèles paysagers élaborés au cours de la Renaissance dans la vallée de la Loire se sont développés sur le fond de l'ordonnement *domus-hortus-ager-saltus*. L'apport spécifique de la Renaissance se mesure par les développements qu'elle a apportés à trois des domaines de ce schéma d'organisation de l'espace.

L'invention majeure fut la métamorphose de l'*hortus* en jardin de plaisance attenant au château, puis, au fil du temps, aux autres demeures, et finalement à une part très importante de l'espace séparant les deux *saltus*, du fleuve d'un côté et de la forêt de l'autre. Non pas que cet espace fût explicitement conçu comme un jardin de plaisance,

mais parce que les cultures relevant spécifiquement du jardin, notamment les vergers et la vigne, où la taille et les soins les plus attentifs tiennent une place prépondérante, y occupèrent progressivement la majeure partie de l'espace, en y supplantant souvent les labours de l'*ager*. Cette extension du jardin et de ses techniques au territoire ligérien entre fleuve et forêt a trouvé son expression la plus forte en Touraine, très tôt célébrée comme le Jardin de la France, lui-même fréquemment érigé en modèle représentatif de l'ensemble du territoire national : la France n'est-elle pas d'abord, pour beaucoup, un pays dont le caractère le plus frappant est d'être jardiné ?

Les autres modèles développés dans le Val à la Renaissance sont ceux du bâti, sous la forme des célèbres châteaux, mais aussi des villes et des villages de la vallée. Les villes sont toutes des ports, construits sur un schéma simple et puissant reprenant à sa façon le *cardo* et le *décumanus* romains. Les motifs maîtres en sont ainsi le quai, longé par l'esplanade puis par le front bâti, et, perpendiculairement à eux, le pont, prolongé par la voie monumentale sur laquelle ou près de laquelle, s'organise la place, elle-même entourée des édifices de la vie publique. Ce sont ces motifs qui ont été les plus représentés et répandus comme modèle par les dessinateurs et les graveurs. Quant aux villages, leur typologie se partage entre ceux qui s'installent dans le lit majeur, au pied du coteau, sur la terrasse fluviale la plus élevée et ceux qui occupent le bord du coteau en jalonnant les grandes voies de communications telle la route de Paris à Tours. Ces modèles nous semblent aujourd'hui encore tellement achevés dans leur conception et leur mise en œuvre qu'ils font partie intégrante de l'image du Val et bénéficient des mesures de protection, voire de restauration, les plus attentives. Ainsi, les ponts de Loire détruits lors de la Seconde Guerre mondiale furent-ils tous reconstruits à l'identique.

Quant aux deux *saltus* caractéristiques du Val, le fleuve lui-même d'un côté et la forêt de l'autre, ils reçurent aussi la marque des créateurs de la Renaissance et eurent à leur tour un rôle exemplaire dans l'organisation d'autres territoires. On en prendra pour exemple le traitement des grandes forêts en parcs voués au loisir de la chasse royale. Les motifs qui se lisent encore dans les forêts ligériennes telles que celle de Chambord, allées rectilignes de plusieurs kilomètres de longueur, clairières et carrefours, se retrouvèrent plus tard dans toutes les forêts d'Île-de-France, et donnèrent lieu à la fameuse série des cartes dites « Cartes des Chasses », dont un des avatars les plus connus fut la série aquarellée de l'Abbé Lagrive.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. C'est aussi un paysage culturel, tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

L'occupation humaine de la vallée de la Loire remonte à la préhistoire et à la protohistoire. L'influence romaine a profondément marqué le paysage et reste aujourd'hui très forte puisqu'en dépendent encore les lieux et la forme (urbaine particulièrement) des établissements humains et des voies de communication. La Loire était l'un des axes majeurs de communication et de commerce de la Gaule.

Dans la dernière période gallo-romaine, vers 372, saint Martin, évêque de Tours, fonda l'abbaye de Marmoutier qui servit de modèle à de nombreux établissements monastiques du Val de Loire dans les siècles suivants. Le sanctuaire de Tours était l'un des principaux lieux de pèlerinage en Europe jusqu'à ce qu'il soit remplacé par Saint-Jacques-de-Compostelle. Les nombreux monastères servirent de points de convergence pour les implantations au Moyen Âge.

Le pouvoir seigneurial se développa au Xe siècle et marqua profondément le paysage. La société féodale investit les terres et les seigneurs se construisirent des châteaux fortifiés qui attiraient également autour d'eux l'installation de villages. La vallée de la Loire fut une zone frontière pendant la guerre de Cent Ans et le lieu de nombreuses luttes entre Français et Anglais. Les châteaux furent reconstruits, agrandis, et devinrent des forteresses massives, les ancêtres des châteaux d'aujourd'hui.

Le danger permanent que représentaient les Anglais pour Paris a poussé la cour du roi à séjourner longuement à Tours. La paix revenue au milieu du XVe siècle, la vallée fut le lieu idéal où s'enracinèrent l'Humanisme et la Renaissance en France. Ainsi furent démantelées les grandes forteresses médiévales, remplacées par des châteaux de plaisance et d'agrément.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, parallèlement à la survivance féodale de l'Ancien Régime, se développa une économie séculière basée sur l'industrie, l'artisanat, le commerce, les transports, le fleuve et les villes. A la fin du XVIIIe siècle furent réalisés les premiers ouvrages de régulation du fleuve, qui furent complétés tout au long du XIXe siècle.

Les représentations romantiques de la vallée que donnèrent les écrivains et les peintres du XIXe siècle attirèrent les touristes vers la Loire, venus d'abord de France, puis d'Europe, puis, au XXe siècle, du monde entier. L'intérêt porté aux attraits naturels du Val et à ses monuments encouragea les efforts de préservation du patrimoine paysagé et de ses monuments, de ses villes et de ses structures rurales.

Description

Le Bassin de la Loire s'étend sur une vaste région dans le centre et l'ouest de la France, du sud du Massif Central jusqu'à la côte Atlantique. Quelque 200 km du cours moyen du fleuve sont l'objet de la présente proposition, de Sully à l'est d'Orléans jusqu'au confluent de la Loire et de la Maine près d'Angers, à l'ouest. Il s'agit essentiellement de la « nouvelle » Loire car le fleuve à

l'origine s'écoulait vers le nord-est dans le bassin parisien. Cette partie du fleuve traverse deux régions, le Centre et les Pays de la Loire, et quatre départements.

Le paysage culturel proposé s'inscrit dans la vallée le long du fleuve orienté ouest-sud-ouest à est-nord-est et qui reçoit les vents dominants du sud-ouest. La Loire est alimentée par deux grands affluents qui prennent leur source dans le Massif Central à quelque 350 km au sud. Sur la partie proposée pour inscription, le fleuve reçoit de nombreux autres affluents, tous venant du sud, dont trois très importants : le Cher, l'Indre et la Vienne. Ils drainent des zones calcaires, argileuses et sableuses et charrient des alluvions dans la vallée.

Le long de la Loire, entre Orléans et Angers, la vallée comporte des petites falaises de tuffeau et de calcaire, souvent une ou deux terrasses formées par le fleuve et une plaine alluviale parcourue d'anciens chenaux. Le fleuve lui-même est parsemé de nombreux îlots et bancs de sable ou de gravier ; sa profondeur et sa largeur fluctuent énormément d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre. Une partie de la vallée inondable est régulièrement sous les eaux en hiver, phénomène accueilli par les habitants comme une revivification des sols plutôt que comme un danger. La vallée a cependant une longue histoire de crues et d'inondations catastrophiques, dont la mémoire est soigneusement gardée par des niveaux d'eau taillés dans des blocs de pierre en de nombreux endroits de son cours, et encore à ce jour, les habitants vivent sous la menace de graves inondations. Des travaux d'aménagement du fleuve ont été réalisés pour réduire ce risque.

Sur la partie de son cours proposé pour inscription, la Loire coule le plus souvent entre des digues. Ses rives sont ponctuées tous les quelques kilomètres par des villages, des bourgades et des villes. À noter parmi les villes, du nord-est au sud-ouest, Sully, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur et Angers. L'utilisation des terres est très diversifiée : villes denses, horticulture, vignoble (certaines activités dépendant des inondations) et chasse en forêt. En général, l'économie de la région est prospère, en partie seulement basée sur l'industrie du tourisme, d'abord soucieuse d'exalter la qualité de la vie qu'offre le patrimoine en général et les châteaux en particulier.

La zone choisie pour la proposition d'inscription se distingue par l'homogénéité des valeurs du patrimoine. De nombreux monuments, villes et villages sont en eux-mêmes d'une grande valeur patrimoniale. Il faut les considérer, selon les mots mêmes du dossier de proposition d'inscription comme « les pierres précieuses d'un diadème ». Cependant, c'est le paysage dans sa globalité, qui a évolué au cours des âges, qui est considéré comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, de sorte que la proposition d'inscription est centrée sur le Val de Loire en tant que paysage culturel (comme le fait cette évaluation).

Gestion et protection

La zone proposée pour inscription couvre une superficie de 745 km² et elle est entourée d'une zone tampon de 400 km².

Les formes de propriété des milliers de parcelles qui constituent la zone proposée pour inscription sont variées, allant du domaine public à la propriété privée. Le fleuve et ses rives sont propriété publique.

Les modes de protection sont également très diversifiés. Différentes zones naturelles peuvent être inscrites sur la liste des sites à protéger au titre de la loi de 1930, conçues comme des réserves naturelles, des biotopes, des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) ou des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) ou encore intégrées dans un parc naturel régional. Toutes ces formes de classifications légales impliquent le contrôle des interventions humaines.

Les monuments culturels peuvent être protégés au titre de la loi sur les Monuments Historiques de 1931, dans le cadre des Secteurs sauvegardés ou des Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

Le gouvernement français a décidé en 1994 de mettre en œuvre un plan de dix ans pour la planification et la gestion cohérentes de la vallée de la Loire (Plan Loire Grandeur Nature). Celui-ci prévoit la protection de l'environnement et le développement économique de la région. Il est mené en étroite collaboration avec les organisations et institutions concernées – collectivités territoriales, agences économiques et associations. Les objectifs principaux sont les suivants : protection des habitants contre les inondations ; mesures spécifiques de planification pour la Loire moyenne et maritime ; mesures pour assurer l'approvisionnement en eau ; restauration de la diversité écologique. En 1997, une section « paysage » a été ajoutée à ce plan ; parmi d'autres caractéristiques, elle envisage d'augmenter le nombre de monuments historiques protégés dans la zone proposée pour inscription.

Le contrôle global du paysage proposé au niveau national est assuré par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (direction Nature et Paysages, sous-direction des Sites et des Paysages) et par le ministère de la Culture et de la Communication (direction du Patrimoine, sous-direction des Monuments Historiques). Les régions Centre et Pays de la Loire ont chacune des directions régionales de l'Environnement et des directions régionales des Affaires Culturelles, et les départements du Loiret, du Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher, de Loire-Atlantique et d'Indre-et-Loire ont des services départementaux de l'Architecture et du Patrimoine.

Sur le périmètre de la zone proposée pour inscription se trouve le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine dont la gestion est déterminée par sa charte.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation des différents éléments qui composent la zone proposée pour inscription est un processus en cours depuis longtemps. La plupart des châteaux et de nombreux autres bâtiments historiques sont protégés en tant que monuments ou sites historiques depuis de nombreuses années, un certain nombre depuis le début du XXe siècle. Avec la promulgation de la loi de 1962, certains centres urbains sont protégés en tant que Secteurs sauvegardés, et des ZPPAUP ont été déclarées dans plusieurs villages suivant la promulgation de la loi de 1983.

Toutes ces mesures de classement et de protection ont apporté dans leur sillage des programmes systématiques de conservation.

Authenticité

L'évaluation du paysage culturel de la vallée de la Loire fait ressortir un haut degré d'authenticité. Sa trajectoire historique est clairement visible dans le paysage actuel. Il existe bien ici et là quelques éléments modernes gênants tels qu'une carrière en exploitation, une concentration de lignes électriques et quelques immeubles de logements modernes de qualité médiocre, incluant des mobile homes, mais la réglementation des intrusions de ce type est prévue au plan directeur.

Étant donné que cette proposition d'inscription concerne un paysage culturel, il ne convient pas d'étudier l'authenticité de chaque composante culturelle ou naturelle. À noter cependant que le rapport de la mission d'expertise de l'ICOMOS porte un jugement favorable à l'authenticité globale des matériaux et des conceptions des nombreux monuments culturels visités.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité la vallée de la Loire en mars 1999.

Caractéristiques

La relation dynamique entre le fleuve et le paysage est un phénomène puissant qui marque la vallée depuis deux mille ans. La diversité des établissements humains, des fermes isolées aux villes de province en passant par les villages, traduit à la fois les caractéristiques physiques des différentes parties du fleuve et leur évolution historique. L'histoire politique et sociale de la France et de l'Europe de l'ouest au Moyen Âge et à la Renaissance est illustrée par les magnifiques demeures et châteaux qui ont fait la célébrité de la vallée de la Loire. L'utilisation des sols est également riche d'indications de l'évolution sociale et économique au cours du dernier millénaire.

Analyse comparative

Les grands fleuves ont joué un rôle fondamental dans l'évolution et le rayonnement culturel : les anciennes grandes civilisations ont évolué le long de voies fluviales telles que le Tigre et l'Euphrate, le Nil, l'Indus, le Mekong et le Yangtse. En Europe, le Danube, le Rhin et le Rhône ont tous été des vecteurs culturels et économiques de première importance.

Le caractère particulier de la Loire réside dans la cohérence de sa relation avec son environnement naturel. Les cours d'eau et leur vallée montrent en général d'abondantes traces de leur utilisation et des établissements humains au cours des temps. Cela se ressent encore plus nettement et est mieux préservé dans son intégrité historique dans la vallée de la Loire qui est un modèle de l'interaction humaine dans un paysage culturel fluvial.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Le rapport de la mission de l'ICOMOS a fait certaines recommandations concernant les limites de la zone proposée pour inscription et sa gestion future. Ces recommandations ont été renvoyées à l'État partie et la zone proposée pour inscription a été légèrement modifiée en accord avec les recommandations de l'ICOMOS. Un comité de pilotage composé de représentants des autorités gouvernementales et des institutions impliquées a été établi pour superviser la gestion de la zone.

Lors de la 23^{ème} session du Comité du Patrimoine mondial qui s'est tenue à Marrakech du 29 novembre au 4 décembre 1999, cette proposition d'inscription et le thème général des paysages culturels ont donné lieu à de longues discussions.

Il a été généralement reconnu que le Val de Loire présentait une valeur universelle exceptionnelle et qu'il était digne d'être inscrit sur la liste du Patrimoine mondial en tant que paysage culturel au titre des critères culturels (ii) et (iv). Toutefois, plusieurs délégués se sont inquiétés de l'implantation d'une centrale électrique nucléaire dans l'emprise du site et se sont émus du fait que ce problème n'avait pas été signalé dans l'évaluation de l'ICOMOS.

Au cours du débat qui s'est ensuivi, deux positions différentes se sont dégagées. Certains délégués étaient d'avis que les éléments modernes sont acceptables dans un paysage vivant et on fait remarquer que, dans ce cas précis, des mesures adéquates et des plans d'urgence étaient prévus. D'autres ont insisté sur la nécessité d'approfondir l'examen de cette question et ont recommandé que soit différée la prise en compte de cette proposition d'inscription. À l'issue d'un vote, le Président a différé l'examen de la proposition d'inscription.

En mars 2000 l'État partie a soumis un dossier complémentaire. Dans ce rapport argumenté, il soutient que les centrales nucléaires doivent être considérées comme des composantes à part entière du paysage, représentatives de la continuité de l'occupation humaine sur plusieurs siècles. L'ICOMOS partageait cette opinion qui a motivé sa première évaluation du bien proposé pour

inscription. L'ICOMOS a donc réitéré sa recommandation d'origine d'inscrire le Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial.

Toutefois, à la suite d'une séance privée du Bureau en juin 2000, l'ICOMOS s'est engagé à étudier la proposition d'inscription révisée qui devait être soumise par l'État partie, excluant la centrale nucléaire. L'ICOMOS a reçu cette documentation en septembre. La délimitation de la zone proposée pour inscription a été modifiée de manière à exclure la centrale nucléaire. Elle a également été étendue au sud pour intégrer le site du patrimoine mondial du château et domaine de Chambord, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981 (qui ne constituera plus un monument du patrimoine mondial distinct). L'ICOMOS considère que ces modifications se conforment pleinement aux souhaits exprimés par le Comité à la réunion de Marrakech en décembre 1999 et, qu'elles ne remettent pas en cause l'intégrité du paysage culturel du Val de Loire dans son ensemble, tel que présenté dans la proposition d'inscription globale.

Breve description

Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel d'une grande beauté, comprenant des villes et des villages historiques, de grands monuments architecturaux (les châteaux) et des terres cultivées et façonnées par des siècles d'interaction entre les hommes et leur environnement physique, essentiellement la Loire elle-même.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel le long d'un grand fleuve. Il porte témoignage sur un échange d'influences de valeurs humaines et sur le développement harmonieux d'interactions entre les hommes et leur environnement sur deux mille ans d'histoire.

Critère iv Le paysage du Val de Loire, et plus particulièrement ses nombreux monuments culturels, illustre à un degré exceptionnel les idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale.

Puisque Chambord avait été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du seul critère i, la Comité pourrait souhaiter également que ce critère soit appliqué à la nouvelle inscription :

Critère i Le Val de Loire est remarquable pour la qualité de son patrimoine architectural, avec ses villes historiques telles que Blois, Chinon, Orléans, Saumur et Tours, mais plus particulièrement pour ses châteaux de renommée mondiale, comme celui de Chambord.

ICOMOS, octobre 2000